



Programme AVOT OUBANIM

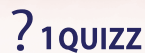
Parachat Vayé'hi

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 49, Verset 1

Dans ce Passouk, Ya'akov Avinou appelle ses enfants et leur dit : "Rassemblez-vous autour de moi, et je vais vous dire ce qu'il vous arrivera à la fin des temps."

Rachi explique que Ya'akov a alors voulu leur révéler la **date de la venue du Machia'h**, mais il l'a subitement oubliée. Un Midrach étonnant dit que lorsque Ya'akov a voulu leur révéler cette date, Hachem lui a dit : **"On ne t'appellera plus Ya'akov, mais seulement Israël."**

? Qu'est-ce que cela signifie ?

Le Séfer Chné Haméorot explique que la Guemara dit qu'il y a deux dates de Guéoula (délivrance) :

- une qui s'appelle **"Béita (en son temps)"**, qui a été fixée depuis la Création du monde, qui ne dépend pas des mérites du peuple juif, et qui est la **date maximale à laquelle le Machia'h peut venir** ;
- une qui s'appelle **"A'hichéna (Je la dépêcherai)"**, qui correspond à une date plus proche, à laquelle le **Machia'h peut venir si le peuple juif la mérite**.

Lorsque le peuple juif est méritant, c'est-à-dire lorsqu'il fait la volonté d'Hachem, il est appelé **Israël**. Sinon, il est appelé **Ya'akov**.

📖 Ceci nous permet de comprendre le Midrach dont nous avons parlé. La date

Suite en page 2



PARACHA SUITE

que Ya'akov a voulu révéler ne peut être que la date maximale de la venue du Machia'h (celle qui est appelée "Béïta"). C'est pourquoi Hachem lui a dit : "Tu ne t'appelles pas que Ya'akov ! Tu t'appelles aussi Israël !" Il a ainsi voulu dire à Ya'akov : "Si tes enfants font Ma volonté, la délivrance arrivera plus rapidement. **Personne ne peut savoir précisément quand, puisque cela dépend de leurs mérites. Mais ce sera plus tôt que la date maximale.**"

La date maximale à laquelle le Machia'h peut venir est

Faisons donc tout notre possible pour nous élever spirituellement, et passer ainsi du statut de Ya'akov à celui d'Israël. Hachem enverra alors le Machia'h de nos jours, très bientôt ! Amen !

l'an 6000. Or cette année, nous sommes en 5782. C'est-à-dire que si, 'Has Véchalom **nous ne sommes pas méritants, le Machia'h ne viendra que dans 210 ans...** Si, par contre, **nous sommes méritants, le Machia'h peut venir chaque jour**, comme l'indiquent les mots de Téhilim "Hayom Im Békolo Tichma'ou (aujourd'hui, si vous écoutez Sa voix)."

Par conséquent, **il serait trop dommage de baisser les bras**, et d'attendre patiemment que nos arrières petits-enfants (et pas nous) vivent la venue du Machia'h...

Choul'han Aroukh, chapitre 63, Halakha 1

HALAKHA

Le Choul'han 'Aroukh dit qu'on peut lire le Chéma Israël en marchant, en étant debout sur place, en étant allongé, en chevauchant un animal, ou en étant assis. Mais on ne peut pas le lire en étant allongé sur le sol (que l'on soit la face contre la terre, ou le dos à terre et le visage vers le haut). Par contre, on peut le lire en étant allongé sur le côté (le Rama précise que cela ne concerne qu'une personne qui était déjà allongée, et pour laquelle il est fatigant de se lever).

Le Choul'han 'Aroukh continue en disant qu'une personne de forte corpulence qui a du mal à se tourner sur le côté, ou un malade qui a du mal à se tourner sur le côté, pourra se pencher un peu sur le côté, sans avoir besoin de se tourner complètement.

Concernant le fait de dire le Chéma Israël en marchant, le Choul'han 'Aroukh, à la Halakha 3, précise qu'il faut toutefois **s'arrêter lorsqu'on dit le premier Passouk du Chéma Israël** ; et le Michna Beroura ajoute que ceci inclut aussi la phrase de : "Baroukh Chem Kévod Malkhouto Léolam Vaed". Et il continue en disant :

"Certains font même attention à ne pas reprendre leur marche avant d'avoir dit les mots "Al Léavékh" (qui sont à la fin du deuxième Passouk du paragraphe de "Véahavta")."

La permission de dire le Chéma en marchant ne concerne que les gens qui se trouvent dans la rue. Concernant ceux qui sont à la synagogue, les avis sont partagés :

- le Mékor 'Haïm dit qu'ils doivent rester à leur place, car il n'est pas respectueux de faire des allers-retours dans la synagogue ;
- le Torat 'Haïm dit qu'il est permis de dire le Chéma en marchant même à la synagogue.

Sur ce qui a été dit au sujet d'une personne allongée qui n'a qu'à se tourner pour dire le Chéma, le Michna Beroura

précise : "car c'est quelqu'un qui est sous les draps et qui a déjà enlevé ses vêtements. S'il est fatigant pour lui de se relever et de se rhabiller, il pourra faire le Chéma dans cette position. Mais **s'il est encore habillé, il doit se lever pour dire le Chéma, et ne pas le dire allongé sur son lit**".

Quant aux personnes de forte corpulence, pour lesquelles il est fatigant de se tourner sur le côté, elles doivent, si elles le peuvent (et à plus forte raison si elles arrivent à s'asseoir), faire cet effort au moins pour le premier Passouk du Chéma Israël. Si **un malade est allongé dans un lit avec un coussin qui lui élève la tête**,

Rav Chlomo Zalman Auerbach considère qu'il **peut dire le Chéma dans cette position**. Car pour lui, c'est comme s'il était assis. De même, s'il est dans un lit d'hôpital amovible et qu'on peut soulever la partie de la tête, il est souhaitable de la soulever. Car même si le malade ne sera pas vraiment assis, l'essentiel est qu'il ne sera pas complètement allongé sur le dos.

Il faut préciser que tout ceci concerne le Chéma du matin et celui du soir. Mais, **pour le Chéma qui précède le coucher**, même si certains font attention à ne pas le dire **en étant allongé sur le côté, on ne peut pas critiquer ceux qui le disent dans cette position**. Et effectivement, de nombreuses personnes lisent un livre avant de dormir. Et lorsque le sommeil les gagne, elles se tournent sur le côté et disent le Chéma Israël.



**MICHNA**

La Michna dit que si une personne a emprunté à cinq personnes différentes, on écrit un Prozboul pour chacune d'elles.



Explication : Puisque le Prozboul est écrit par le prêteur et pas par l'emprunteur, et qu'il y a ici cinq prêteurs différents (qui, pour éviter que la Chemita annule leur dette, écrivent un Prozboul, pour la transmettre au Beth Din, afin que ce dernier la réclame à l'emprunteur), on écrira, dans ce cas, **CINQ Prozboul, même s'il n'y a qu'un seul emprunteur.**

Chacun des prêteurs doit écrire son Prozboul à titre individuel. Car un Prozboul écrit par un prêteur ne peut pas servir à un autre prêteur, ni à plusieurs autres prêteurs qui ont tous prêté à la même personne.



La Michna se termine en disant que si cinq personnes ont emprunté d'un même emprunteur, celui-ci n'écrit qu'un seul Prozboul pour les cinq.



Explication : Ce cas est l'inverse du précédent. Là, c'est la même personne qui a prêté cinq fois de l'argent, à cinq personnes différentes. La Michna nous apprend qu'elle n'a pas besoin d'écrire un Prozboul individuel pour chacun de ses emprunteurs ; **elle peut en faire un global pour tous.**

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Michlé, chapitre 15, verset 16

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : "Mieux vaut un petit peu avec la crainte d'Hachem, qu'un grand trésor avec un tumulte en lui."



Rachi, le Métsoudat David et le Ralbag expliquent qu'il est **bien mieux d'obtenir un petit peu avec crainte d'Hachem et droiture**, qu'un grand trésor avec le tumulte (les cris, les protestations) de ceux auxquels il a été volé.

Le Ralbag ajoute une petite précision : il vaut mieux posséder une **petite somme acquise dans la droiture et la crainte d'Hachem**, car **cette somme se développera petit à petit et restera** ; alors qu'un trésor accumulé sur les pleurs des gens trompés finira par être perdu.

Le Malbim explique que ce qui est mieux dans un argent acquis honnêtement (par rapport à un trésor acquis malhonnêtement), c'est l'intérieur de la

personne. **Celui qui agit avec droiture et crainte d'Hachem se sent bien intérieurement** (contrairement à celui qui est malhonnête et qui, même s'il semble riche extérieurement, est tourmenté intérieurement).

Le dernier mot du Passouk, dans le texte, est le mot "Bo (en lui)."

Selon la plupart des commentateurs, il se rapporte au trésor (c'est-à-dire que dans le trésor, il y a le tumulte).

Mais selon le Malbim, il se rapporte à l'intérieur de la personne qui a acquis le trésor (c'est à l'intérieur d'elle qu'a lieu le tumulte).

La sérénité intérieure et le bonheur spirituel qu'éprouve une personne droite et honnête n'ont pas de prix.



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous lisons une Haftara assez courte (douze Psoukim), mais qui, pourtant, contient cinq sujets différents.

Les quatre premiers sujets sont les **dernières instructions que le roi David donne à son fils Chlomo** avant de quitter ce monde.

Tout d'abord, il sait qu'il s'adresse à un jeune enfant de douze ans, et il lui dit : "Tu dois te renforcer, et te comporter comme un homme".

Le Métsoudat David explique : "Bien que tu sois encore jeune, tu ne dois pas te comporter comme un adolescent, mais comme un adulte".

? Comment cela se manifeste ?

Le Radak explique : "**En étant zélé, en sachant contrôler tes réactions, et en dominant ton Yétser Hara**".

Il continue en disant : "Tu devras garder dans ton cœur tous les ordres d'Hachem, et **adopter la conduite d'Hachem qui consiste à être miséricordieux et très généreux**. Et tout ceci, **tu n'y arriveras qu'en étudiant la Torah**. C'est elle qui te donnera les forces nécessaires. Ainsi, tu réussiras dans toutes tes entreprises ; et, en plus, tu auras la garantie de garder ton trône, et de le transmettre à tes descendants."

En deuxième partie, le roi David rappelle à Chlomo que Yoav ben Tsérouya avait assassiné, d'une manière trompeuse et déloyale, deux Tsadikim, qui étaient Avner ben Ner et Amassa ben Yéter. C'étaient des gens très proches du roi David, qui ont laissé, en toute confiance, Yoav s'approcher d'eux, car ils pensaient qu'il venait en paix. Et Yoav, profitant de leur "naïveté", les a tués. Le roi David demande donc à Chlomo de trouver le moyen de tuer Yoav.

Il peut sembler étonnant que cela fasse partie des dernières instructions du roi David, mais Rachi explique que Yoav était, par ailleurs, quelqu'un de grand, **qui a beaucoup aidé David dans toutes ses guerres** ; et David savait que si Yoav mourrait de mort naturelle, il irait au Guéhinam. C'est pourquoi il dit à Chlomo : "Ne le laisse pas mourir de mort naturelle ! Fais-lui payer ses fautes ici (en le tuant), pour qu'il n'ait pas besoin d'aller au Guéhinam !"

Dans une troisième partie, le roi David rappelle à Chlomo que lorsqu'il (David) fuyait Avchalom qui voulait le tuer, et qu'il était affamé et seul, **les enfants de Barzilaï Haguiladi l'ont accueilli** dans la maison de leur père, et l'ont nourri le temps nécessaire.

David demande donc à Chlomo de faire en sorte que les enfants de Barzilaï Haguiladi soient **constamment invités à la table de Chlomo**, et que celui-ci réfléchisse à leur faire encore toutes sortes de bien.

Et enfin, le roi David rappelle que Chimi ben Guéra l'avait maudit dans une certaine circonstance. Par la suite, Chimi a regretté d'avoir fait cela, et il a **supplié le roi David de ne pas le punir**. A ce moment-là, David lui a juré : "Je ne te tuerai pas moi-même avec mon épée". Mais Chimi était quand même passible de mort pour avoir maudit le roi.

C'est pourquoi David dit à Chlomo : "J'ai confiance en ta sagesse, pour que trouves un moyen de le rendre coupable de mort, afin que tu puisses l'exécuter, et qu'il n'ait pas besoin d'aller au Guéhinam".

Plus tard, on voit que Chlomo a dit à Chimi : "Tu dois habiter dans la ville de Jérusalem. Si tu sors de cette ville, tu es coupable de mort". Chimi ben Guéra était enchanté de cette décision, car Jérusalem est la plus belle ville du monde. Mais l'être humain est ainsi fait que même la plus belle ville du monde, si on ne peut pas la quitter, devient une prison. Une prison dorée, mais une prison quand même. Et trois ans plus tard, Chimi ben Guéra a poursuivi deux serviteurs à lui (qui se sont échappés) jusqu'en dehors de Jérusalem pour les ramener. Lorsque Chlomo a entendu cela, il a convoqué Chimi, lui a rappelé leur accord, et l'a fait tuer.

Cette explication extraordinaire nous a été donnée par le Rav Chmoulevitz, qui explique **qu'un homme ne peut pas supporter d'être contraint à ne pas quitter un endroit donné** ; et il fera tout son possible pour le quitter.

Et enfin, le dernier sujet de cette Haftara est le **décès de David**. La Haftara nous dit que David a quitté ce monde, qu'il a été enterré dans Ir David ; et elle nous rappelle le bilan de sa royauté en nous disant qu'il a été **roi pendant 40 ans** (7 ans à Hébron, puis 33 ans à Jérusalem).

Elle nous dit aussi que Chlomo s'est assis sur le trône de son père ; et qu'entre ses mains, le **royaume s'est beaucoup stabilisé et renforcé**.



HISTOIRE

Dans le Mochav Chorech, qui est à l'entrée de Yérouchalaïm, il y a une auberge cachère.

Chaque jour, l'aubergiste organisait la prière de Min'ha. Mais un jour, il n'y avait pas beaucoup de clients à l'auberge. **Il n'y avait même pas dix hommes...**

Il n'y en avait que neuf, et l'aubergiste est donc parti à la recherche d'un dixième homme, qui pourrait compléter le Minyan.

Il a aperçu un homme âgé, dont la tête était découverte, et lui a demandé s'il voulait compléter le Minyan.

L'homme a répondu qu'il ne savait pas prier. L'aubergiste lui a répondu : "Ce n'est pas grave. Il vous suffira juste d'être présent, pour que nous puissions dire le Kaddich et la Kédoucha. Ça ne durera pas plus de dix minutes !"

L'homme a accepté. Mais avant le début de Minha, un autre homme est entré dans l'auberge pour prier. L'aubergiste a donc dit à l'homme âgé : **"Si vous voulez rester avec nous, avec plaisir. Mais si vous voulez partir, vous pouvez."** Car nous sommes maintenant un Minyan (dix hommes)."

Quelques temps plus tard, l'homme âgé est décédé. Et quelques jours après son décès, il est apparu en rêve à l'aubergiste, lui a rappelé l'histoire du Minyan, et lui a dit : "Tu ne peux pas imaginer l'immensité de la récompense que je reçois dans le Ciel, pour avoir accepté de compléter le Minyan, afin que vous puissiez dire le Kaddich et la Kédoucha ! Mais je ne suis pas

uniquement apparu pour te raconter cela. Je voulais aussi te supplier, maintenant que je vois l'importance du Kaddich dans le Ciel, d'essayer de **convaincre mes enfants de dire le Kaddich pour moi.**"

C'est la fin de cette histoire, courte et émouvante.

Réfléchissons, à présent : si la récompense d'avoir accepté de simplement COMPLÉTER un Minyan pour permettre à d'autres juifs de dire le Kaddich et la Kédoucha est tellement immense, celle de PRIER dans le Minyan est encore beaucoup plus grande ! Et si pour UNE SEULE PRIÈRE, on reçoit autant, à plus forte raison pour LES TROIS PRIÈRES QUOTIDIENNES ! Et si pour UN SEUL JOUR de prière, on reçoit tellement, à plus forte raison pour DES JOURS ET DES ANNÉES DE PRIÈRES QUOTIDIENNES !

Nous n'imaginons pas combien la récompense qui attend chacun d'entre nous est extraordinaire !

C'est sur cela que nous pouvons chanter : "Achrénou, Ma Tov 'Helkénou, Ouma Naïm Goralénou, Ouma Yafa Yérouchaténou (Heureux soyons-nous ! Combien bonne est notre part ! Et combien agréable est notre sort ! Et combien beau est notre héritage !)"

Dans notre génération, où les tentations de s'écarter de la Torah sont si nombreuses, combien est grande la récompense de celui qui les freine (surtout s'il est jeune) !

Chaque bonne action a une valeur immense dans le Ciel, et est énormément récompensée !

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

La Torah nous enseigne : "Que nul n'agisse comme Kora'h et sa clique."
(Séfer Bamidbar, Kora'h 17 :5)

LE CAS
DE LA SEMAINE

Léa et Rivka écoutent l'exposé d'une camarade devant toute la classe, qui bafouille un peu. Elle est un peu intimidée. Rivka chuchote à Léa "Oh, quelle peureuse ! C'est grave à ce point. Tu sais, moi aussi je suis un peu timide, mais là, c'est ridicule je trouve."

QUESTION

Rivka a-t-elle le droit de s'exprimer de la sorte ?



Réponse

Rivka n'a pas le droit de s'exprimer ainsi. Elle utilise des termes péjoratifs dénigrant sa camarade, ce qui est bien du Lachon Hara.



Question

David est amateur d'antiquités.

À l'approche de 'Hanouka, il cherche à acheter une vieille 'Hanoukia en or. Il se renseigne chez quelques marchands d'antiquités qu'il connaît déjà et après quelques recherches il se trouve potentiellement intéressé par deux superbes chandeliers vendus par deux commerçants différents.

Il compte vérifier la qualité des deux modèles, s'assurer qu'elles sont en or pur et ensuite acheter celle qui aura le meilleur rapport qualité / prix.

Il se rend chez le premier marchand et lui demande s'il accepte de lui laisser prendre la 'Hanoukia pour aller la faire vérifier par un orfèvre afin de certifier la pureté de l'or. Le vendeur accepte et David se rend chez l'orfèvre. Pendant qu'il marchait sur le trottoir tenant

précieusement la 'Hanoukia, une personne qui court le bouscule brutalement et la 'Hanoukia tombe de ses mains atterrissant sur la route, et l'instant d'après une voiture qui roule à tout allure écrase la 'Hanoukia : David se retrouve avec dans ses main un morceau d'or difforme, la vieille pièce d'antiquité ayant perdu toute sa valeur.

David retourne chez le vendeur et lui relate les faits. Le vendeur lui demande alors de lui payer la 'Hanoukia car le dommage est arrivé quand la 'Hanoukia était chez lui.

Mais David lui dit qu'étant donné qu'il n'a dans cette histoire aucune part de responsabilité, il n'y a aucune raison de le pénaliser.

GUEMARA

?

David doit-il rembourser la 'Hanoukia ou non ?

A toi !

- Guemara Baba Batra 88a "Amar Chmouel Hanotel".
- Rambam Hilkhoh Me'hira chapitre 4 alinéa 14.
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat chapitre 200 alinéa 11.

RÉPONSE

Notre cas semble être celui mentionné dans la Guemara et selon laquelle David devrait être responsable.

Cependant dans notre cas, David n'était pas sûr d'acheter cette 'Hanoukia car il avait une autre proposition qu'il devait vérifier.

Or, le Rambam précise que la Guemara ne parle que de quelqu'un qui compte acheter l'objet dans le cas où il se trouverait en bon état, mais dans un cas où il n'est pas sûr de vouloir l'acheter, il ne sera pas responsable du dommage causé à l'objet.

Et ainsi tranche le Choul'han Aroukh : David sera donc exempt de rembourser la 'Hanoukia.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 77

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com